

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Internationale Abkommen, Aussenwirtschaftspolitik, Direkte Steuern
Akteure	Italien
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Bernath, Magdalena
Bovey, Audrey
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Heidelberger, Anja
Hirter, Hans
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Terribilini, Serge
Zumbach, David
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Bernath, Magdalena; Bovey, Audrey; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Heidelberger, Anja; Hirter, Hans; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Terribilini, Serge; Zumbach, David; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Abkommen, Aussenwirtschaftspolitik, Direkte Steuern, Italien, 1990 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Rechtshilfe	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Aussenwirtschaftspolitik	2
Wirtschaft	7
Wirtschaftspolitik	7
Wirtschaftsordnung	7
Öffentliche Finanzen	7
Direkte Steuern	7
Infrastruktur und Lebensraum	8
Verkehr und Kommunikation	8
Verkehrspolitik	8

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
EU	Europäische Union
BIP	Bruttoinlandsprodukt
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
NEAT	Neue Eisenbahn-Alpentransversale
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
EG	Europäische Gemeinschaft
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
GuS	Gemeinschaft Unabhängiger Staaten
OPEC	Organisation erdölexportierender Länder

ONU	Organisation des Nations unies
CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
UE	Union européenne
PIB	Produit intérieur brut
EEE	l'Espace économique européen
NLFA	Nouvelle ligne ferroviaire à traverser les Alpes
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
CE	Communauté européenne
DFE	Département fédéral de l'économie publique
CEI	Communauté des États indépendants
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Rechtshilfe

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 31.12.1996
HANS HIRTER

Bundesrat Koller und der französische Justizminister Toubon unterzeichneten am 28. Oktober ein **bilaterales Abkommen zur Vereinfachung der gegenseitigen Rechtshilfe**. Dieses erlaubt es, Rechtshilfegesuche direkt an die beteiligten Behörden zu richten; bisher mussten sie auf diplomatischem Weg über die Ministerien übermittelt werden. Mit Deutschland und Österreich waren analoge Zusatzvereinbarungen zum Europäischen Rechtshilfeübereinkommen bereits früher abgeschlossen worden, mit Italien sollen Verhandlungen über eine entsprechende Regelung 1997 aufgenommen werden.¹

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.12.2003
ROMAIN CLIVAZ

Certains pourparler ont abouti durant l'année sous revue. Les négociateurs ont annoncé avoir trouvé, au début du mois de juillet, un accord dans le domaine de l'environnement. Il s'agissait principalement de régler la participation de la Suisse à l'Agence européenne pour l'environnement. Un accord de principe a également été trouvé concernant la participation de la Suisse aux programmes MEDIA de l'UE (MEDIA Plus et MEDIA Formation). Ils permettent, entre autres, une amélioration réciproque de la distribution des productions audiovisuelles (cinéma ou télévision). Le principal résultat de l'année sous revue a toutefois été l'accord, conclu en juin, sur la **fiscalité de l'épargne**, principal dossier lié au secret bancaire. Les premiers mois de l'année ont été marqués par de multiples revirements, l'évolution du dossier étant liée à l'adoption par l'UE d'une directive sur la taxation des revenus de l'épargne. C'est principalement l'Italie qui semble avoir conditionné son acceptation de la directive à des concessions dans un domaine qui ne concernait pas la Suisse, soit les quotas laitiers. Le maintien du secret bancaire est également lié à deux autres domaines de ce deuxième paquet de bilatérales : Schengen et la lutte contre la fraude. Ces deux dossiers, sur lesquels aucun accord n'avait encore pu être trouvé à la fin de l'année sous revue, concernaient en effet également la coopération judiciaire. Relativement à ces bilatérales II, l'ASIN a annoncé, dans le courant du mois de mai, son intention de lancer un référendum contre ces nouveaux accords. En fin d'année, l'Associations Suisse des banquiers a officiellement apporté son soutien à la stratégie du parallélisme voulue par le Conseil fédéral.²

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

L'année 1991 a été marquée par de nombreux **entretiens bilatéraux** entre le gouvernement suisse et celui de différents **pays européens** sur la question du **traité de l'EEE** et de l'accord sur le **transit alpin**. Ce type d'échanges a permis aux autorités helvétiques de mieux faire comprendre la position de la Suisse sur de tels sujets. Ainsi, le chef du DFEP et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures ont eu des contacts avec tous les inter-locuteurs des pays de l'AELE, des représentants des pays qui s'apprêtaient à assumer la présidence de la CE (Pays-Bas et Portugal) et avec des membres du gouvernement des principaux pays de la CE.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.11.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En octobre, les relations helvético-italiennes se sont tendues suite à la mise en place **d'actions fiscales, douanières et policières** par les autorités italiennes pour accompagner la mise en place d'une nouvelle amnistie fiscale. La surveillance des frontières helvétiques à l'aide de systèmes infrarouges, l'envoi anonyme d'agents du fisc italien au Tessin, les perquisitions menées dans des succursales de banques suisses en Italie, les descentes du fisc italien dans des sociétés italiennes soupçonnées d'évasion de fonds en Suisse et les lettres d'avertissement à des ressortissants italiens vivant en Suisse ont entraîné les protestations du gouvernement helvétique qui a estimé ces mesures discriminantes. De la sorte, Micheline Calmy-Rey a convoqué

l'ambassadeur italien au DFAE pour lui faire part de ses préoccupations et Hans-Rudolf Merz a annoncé qu'il suspendait les négociations sur la CDI avec l'Italie. Suite à cela, un groupe de travail interdépartemental a été constitué afin d'éviter toute escalade et, lors de sa visite à Rome, Doris Leuthard a affirmé que la Suisse souhaitait poursuivre le dialogue à condition que l'Italie la retirât de sa liste noire des paradis fiscaux. A la fin du mois de novembre, deux motions ont été déposées au parlement italien demandant d'améliorer les relations avec la Suisse et la Confédération a retiré sa candidature à la présidence de l'OCDE au profit de l'Italie. ⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 06.05.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le gouvernement italien s'est opposé au projet de texte de la Commission européenne promulguant un **cessez-le-feu sur le front de la fiscalité** entre la Suisse et l'UE. Elle souhaite ainsi maintenir la pression sur la Suisse afin d'accélérer la négociation d'une CDI et la pousser à retirer les mesures restreignant l'octroi de visa Schengen de ressortissants libyens. Par ailleurs, le gouvernement tessinois a décidé de ne pas ratifier le programme de coopération territoriale Interreg afin de protester contre la nouvelle amnistie fiscale italienne et les attaques contre la place financière tessinoise. Toutefois, les relations entre les parties se sont améliorées lors d'une visite de la présidente de la Confédération à Rome. ⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.02.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 23 février à Milan, Eveline Widmer-Schlumpf et son homologue italien Pier Carlo Padoan ont signé un **protocole modifiant la convention contre les CDI** ainsi qu'une feuille de route concernant la poursuite du dialogue sur les questions financières et fiscales. ⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.03.2016
AUDREY BOVEY

Au mois d'août 2015, le Conseil fédéral a proposé au Parlement d'accepter le projet d'arrêté fédéral portant approbation du **protocole modifiant la convention établie avec l'Italie en vue d'éviter les doubles impositions**. Conformément à la norme fixée par l'OCDE, le protocole en question ajoute notamment à l'accord d'origine, signé à Rome en 1976, une clause relative à l'échange de renseignements. ⁷

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.02.1990
BRIGITTE CARETTI

Les exportations suisses de matériel de guerre ont atteint, en 1990, un montant de 329,7 millions de francs (contre 390 millions en 1989) et constitué 0,37% des ventes totales à l'étranger (contre 0,46% en 1989). Cette diminution résulte d'une concurrence accrue entre pays fournisseurs, de la réduction des budgets militaires et de l'arrêt des exportations vers la péninsule arabique. Les principaux acheteurs furent le Canada (46,7 millions de francs), l'Autriche (44 millions), l'Allemagne (39,7 millions), la Grande-Bretagne (24,5 millions), Singapour (20,3 millions), l'Espagne (18,9 millions), la Suède (17,6 millions), les Pays-Bas (16,8 millions), l'Italie (16,4 millions) et les Etats-Unis (15,9 millions). ⁸

VERORDNUNG / EINFACHER

BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 12.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Les Chambres ont approuvé un **crédit d'engagement** global de 30 millions de francs pour la participation de la Suisse à deux **manifestations internationales**.

La première, pour laquelle 28 millions de francs sont prévus, est l'exposition universelle de Séville (E), qui aura lieu en 1992. Plusieurs raisons plaident en faveur d'une présence de la Suisse, bien que les coûts, les finalités et l'utilité de telles foires soient, selon plusieurs critiques, discutables. Ayant pris part à tous les rassemblements similaires des dernières années s'étant déroulés outre-mer, la Confédération ne peut décemment s'abstenir lors-qu'un tel événement se produit en Europe. Dans le contexte de leurs relations avec la Communauté européenne, une absence des pays non communautaires pourrait être mal perçue. Une retenue helvétique pourrait également être interprétée comme un refus de contribuer à la réduction du fossé entre le Nord et le Sud du continent, ce reproche lui ayant été déjà adressé.

Le second crédit d'engagement, de 2 millions de francs, est destiné au pavillon suisse de l'exposition thématique "Christophe Colomb, le navire et la mer" de Gênes (I), qui aura aussi lieu en 1992.

L'ensemble de ce projet fut confronté, lors des débats au sein de la grande chambre, à une proposition de renvoi du conseiller national Ruf (ds, BE), qui souhaita, sans succès, qu'il soit remanié afin de tenir mieux compte des impératifs écologiques. Seule la fraction écologiste soutint cette demande.⁹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Sectoriellement, les **exportations helvétiques** connurent une évolution très différenciée. La croissance nominale la plus forte fut enregistrée par l'horlogerie (+12,2%), suivie par le secteur des instruments de précision (+8,7%). Les principales autres branches de l'économie suisse virent la croissance nominale de leurs ventes à l'étranger varier entre 2% (métaux) et 5% (machines, appareils, électronique).

La répartition géographique des exportations suisses refléta les disparités économiques enregistrées durant l'année. Ainsi, elles augmentèrent de 6,7% en direction des pays de l'OCDE (80% des exportations totales). Dans ce cadre, elles eurent une dynamique au-dessus de la moyenne à destination des pays de la Communauté européenne (+8,2%, 58,3% des ventes totales à l'étranger), plus particulièrement vers l'Allemagne qui, par l'achat de 23,3% de nos exportations (+12,7¹⁰) et la fourniture de 35,9% de nos importations (+2,1%), demeura le principal partenaire commercial de la Suisse. Une tendance à la hausse fut aussi enregistrée à destination des pays latins de la Communauté (Italie: +10%; Portugal: +9,3%; Espagne: +9%) alors qu'un mouvement inverse s'esquissa en direction de la Grande-Bretagne (-4%).

Dans le contexte de l'AELE (7,1% des exportations totales, +5,1%), les ventes suisses furent majoritairement adressées à l'Autriche (+9,8%). A destination des pays de l'OCDE non européens, elles progressèrent particulièrement vers le Japon (+14,9%) mais déclinèrent vers les Etats-Unis (-4,2%), le Canada (-2,6%) et l'Australie (-1,4%).

Si, globalement, les exportations helvétiques en direction des pays en développement producteurs et non producteurs de pétrole augmentèrent dans une proportion similaire (+4,9%), elles connurent des fortunes diverses à destination de l'Iran (+61,3%), du Brésil (-20,8%), de l'Algérie (-12,1%) et du Nigéria (-6,9%). Elles régressèrent à destination des pays à économie planifiée (-13,6%), principalement vers ceux d'Asie (-34,3%). Elles crûrent par contre en direction de l'Union soviétique (+7,2%).¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, **les secteurs orientés vers l'exportation** se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1%. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%).¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994
LIONEL EPERON

Malgré une appréciation du franc suisse de plus en plus forte et un contexte international marqué par une forte concurrence, la croissance des **exportations suisses** a de nouveau dépassé les attentes. En 1994, celles-ci ont en effet crû de 4.4% en volume et de 3.5% en valeur nominale. Ce résultat, remarquable à plusieurs titres, constitue la preuve d'une capacité concurrentielle intacte de l'industrie suisse d'exportation en général.

Les résultats des exportations ont toutefois connu des différences conséquentes selon les branches économiques. Celles qui se sont le mieux comportées furent l'industrie des matières en plastique (+4.9% en valeur nominale par rapport à 1993), l'horlogerie (+4.8%), l'industrie chimique (+4.6%) ainsi que l'industrie des machines (+4.5%). Les exportations de l'industrie des métaux ont, pour leur part, progressé de 3.8%, alors que celles de l'industrie alimentaire et de l'industrie des instruments de précision ont respectivement augmenté de 2.7% et 2.4%. Le volume des exportations de l'industrie des textiles est, quant à lui, resté stable (+0.1%), tandis que celui de l'industrie de l'habillement a connu une baisse de 1.9%.

En raison de la synchronisation progressive de la conjoncture internationale, les différences entre les taux de croissance des exportations suisses en direction des pays industrialisés (+3,2%) d'une part, et des pays non-membres de l'OCDE (+4.8%), d'autre part, se sont réduites par rapport à 1993. Les points forts de l'expansion des exportations suisses ont été les pays émergents et en développement d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine ainsi que les pays industrialisés d'outre-mer et la Grande-Bretagne. Les livraisons vers la plupart des pays européens ont augmenté (UE: +3.1% et AELE: +1.2%), à l'exception de la Norvège (-7%), de l'Italie (-3.3%), de la Finlande (-0.6%) et des Pays-Bas (-0.2%). Au sujet des pays de l'OCDE non européens (+6.9%), les exportations vers les Etats-Unis (+6.4%), l'Australie (+11.3%) et le Japon (+10.2%) ont constitué les plus fortes hausses, alors que celles en direction du Canada ont diminué de 4.2%.

En ce qui concerne les pays extérieurs à l'OCDE - qui absorbent 21% du total des exportations suisses -, les livraisons vers l'Europe de l'Est ont globalement augmenté de 14.1%, les exportations suisses en direction de la CEI connaissant pour leur part une hausse de 28.4%. Parmi les pays non producteurs de pétrole (+11% d'exportations), la Corée du Sud (+50.8%) a connu la plus forte progression des importations suisses en 1994, devant le Brésil (+28.6%) et Hongkong (+14.3%). Les exportations vers la Chine ont en revanche enregistré une baisse de 11% après avoir connu une augmentation de 51.9% en 1993. C'est cependant avec les pays de l'OPEP que la baisse des exportations suisses a été la plus marquée (-18.7%).¹²

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 30.12.2000
FRANÇOIS BARRAS

Dans le sillage d'une conjoncture internationale à la croissance extrêmement vigoureuse (4% dans la zone OCDE), **l'économie suisse a atteint un taux de croissance de 3,3%**, le plus élevé depuis une décennie. Le PIB a lui aussi indiqué une croissance de 3,3%. Les exportations ont enregistré une augmentation de 11,9% (valeur nominale) par rapport à 1999, pour **une somme totale de 104'494 millions de francs**. En tête, la chimie et les appareils électriques ont à eux-deux représenté 58,2% des exportations. Les principaux pays industrialisés européens clients de la Suisse ont été l'Allemagne (22,3% du volume total des exportations), la France (9%) et l'Italie (7,6%). Les pays de l'UE ont abrité 60,7% des exportations helvétiques, les pays industrialisés non européens 17,3% (dont 11,7% pour les Etats-Unis et 3,7% pour le Japon).¹³

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.12.2000
FRANÇOIS BARRAS

La somme totale des importations suisses a représenté un montant de 105'844 millions de francs, pour une augmentation de 14% (valeur nominale) par rapport à 1999. L'UE a fourni 77,4% des produits importés (31,4% de l'Allemagne, 10,6% de la France, 10,1% de l'Italie), les Etats-Unis ont représenté 6,9% des importations et le Japon 3%. Produits en tête des importations: chimie et appareils électriques. La balance commerciale a enregistré un déficit de 1350 millions de francs pour l'année sous revue.¹⁴

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.12.2001
FRANÇOIS BARRAS

Malgré un premier semestre de forte vitalité économique, la Suisse a marqué le coup de la conjoncture internationale dès le milieu de l'année sous revue. Victime du fort ralentissement de l'économie et du commerce mondiaux, les **exportations** ont perdu de l'élan. Le taux de croissance du PNB, de 3,3% en 2000, est descendu à 1,6%. Les exportations n'ont enregistré qu'une augmentation de 6,2% (valeur nominale), contre 11,2% l'année précédente. Elles ont représenté une somme totale de 110 969,9 millions de francs. Principaux secteurs concernés: la chimie et les appareils électroniques (58,2% des exportations pour ces deux activités). L'Allemagne (22,4%), la France (9,1%) et l'Italie (7,9%) ont été les trois principaux clients européens (la zone UE représente 61% des exportations suisses), alors que les Etats-Unis (10,9%) furent le plus important client non européen.¹⁵

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2001
FRANÇOIS BARRAS

La somme totale des **importations** suisses a représenté un montant de 110'488,7 millions de francs, soit une augmentation de 4,2% (valeur nominale) par rapport à l'année précédente. Appareillage électronique et chimie (en tout, 42,7%) ont constitué les principales importations, achetées principalement à l'UE (79,8% du total des importations). Parmi les pays européens, l'Allemagne (32,1%), la France (10,9%) et l'Italie (10,2%) se retrouvent en tête. Les Etats-Unis ont représenté 5,4% des importations totales.¹⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 15.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Le Conseil fédéral a soumis au parlement le **rapport sur la politique économique extérieure 2002** ainsi que les **messages concernant des accords économiques internationaux**. Au nombre de six, ces derniers concernaient plusieurs domaines: des modifications d'accords de libre échange entre les Etats de l'AELE et des Etats tiers, deux accords avec l'Espagne et l'Italie régissant les obligations réciproques de réassurance en matière de garantie contre les risques à l'exportation (considérés comme un projet), l'accord international de 2001 sur le cacao, celui portant sur la création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, l'accord instituant l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international en tant qu'organisation intergouvernementale et l'accord instituant le Centre consultatif sur la législation de l'OMC.¹⁷

BERICHT
DATUM: 16.03.2004
ROMAIN CLIVAZ

Le **Rapport sur la politique économique extérieure 2003 a été publié à la mi-janvier 2004**. Les auteurs ont estimé que la Suisse avait été touchée plus durement que la plupart des autres pays industrialisés par le ralentissement de l'économie mondiale. La **valeur moyenne des exportations en 2003** (108 533 millions de francs) a baissé de 1,3% par rapport à celle de l'année précédente. La Chimie (35,2% de la valeur des exportations), la production de machines et d'appareils électroniques (23,2%), l'industrie des métaux et des ouvrages en métal (7,7%) ainsi que l'horlogerie (7,5%) ont été les principaux exportateurs. La **valeur moyenne des importations 2003** (102 506 millions de francs) a également subi un léger recul de 0,9% par rapport à l'année précédente: la Chimie en représentait 22,3%, les machines et appareils électroniques 20,3% et les véhicules (10,6%). Les **pays membres de l'Union européenne ont été les principaux partenaires économiques** de la Suisse en absorbant 60,7% des exportations. L'Allemagne est restée la principale cliente avec 21,5% des exportations qui lui étaient destinées. Elle était suivie de la France (8,8%) et de l'Italie (8,5%). Les deux meilleurs partenaires, hors de l'UE, sont demeurés les Etats-Unis (10,5%) et le Japon (4%). Au niveau des importations, 81,7% provenaient de l'UE, dont 33,5% d'Allemagne, 11,1% d'Italie et 10,9% de France. Hors d'Europe, les Etats-Unis (4,3%) et le Japon (2,2%) ont le plus commercé vers la Suisse. Les chambres fédérales ont pris acte du rapport lors de la session de printemps 2004.¹⁸

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 28.02.2011
ANITA KÄPPELI

Im Gegensatz zum Vorjahr, als die Schweizer Kriegsmaterialexporte zurückgegangen waren, wuchsen sie 2011 um beachtliche 36%. Insgesamt führte die Schweiz Kriegsmaterial im **Gesamtwert von CHF 872.7 Mio.** aus, was einem Anteil von 0.4% am Total der Exporte entspricht. Die grosse Zunahme an Kriegsmaterialexporten kann in erster Linie auf den Verkauf von Trainingsflugzeugen im Wert von rund CHF 258 Mio. an die Vereinigten Arabischen Emirate zurückgeführt werden. Von den insgesamt 68 Handelspartnern stammten die weiteren wichtigsten Abnehmer von Schweizer Kriegsgütern aus Europa, so kauften insbesondere Deutschland, Italien, Belgien und Spanien Kriegsmaterial in zwei- oder dreistelliger Millionenhöhe. Insgesamt wurden

beim zuständigen Staatssekretariat für Wirtschaft 2459 Exportgesuche eingereicht, wovon lediglich fünf abgelehnt wurden. Diese betrafen allesamt den Export von Kleinwaffen mit Zubehör in afrikanische und asiatische Staaten. Von den vorprüfenden Anfragen, mit welchen Exporteure die Wahrscheinlichkeit auf Gutheissung eines allfälligen Exportgesuchs prüfen, wurden 20 von 54 abgelehnt.¹⁹

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 26.02.2012
EMILIA PASQUIER

Les exportations de matériel de guerre en 2012 ont représenté un total de **700,4 millions de francs**. Ce montant reflète une baisse de 20% des exportations par rapport à 2011. Les exportations ont été effectuées dans 68 pays, avec en tête l'Allemagne (245,5 millions de francs), les Emirats Arabes Unis (132,8 millions) et l'Italie (61,1 millions). Un cas particulier a marqué l'année sous revue: la livraison d'avions militaires d'entraînement non armés avec les Emirats Arabes Unis a été soumise à la loi sur le matériel de guerre, alors qu'elle aurait dû être soumise à la loi sur le contrôle des biens. Ce changement a été rendu possible car au moment de la demande, il n'était pas possible d'exclure l'armement de ces avions sur sol suisse. En outre, 29 demandes de préavis visant à obtenir une autorisation d'exporter avec un client ont été refusées sur 79 déposées. Les demandes refusées proviennent principalement d'Afrique et d'Asie. Les autorités suisses ont témoigné d'une grande prudence concernant les exportations vers les pays touchés par le printemps arabe. Premièrement, le gouvernement n'accorde plus de nouvelles autorisations pour l'exportation de matériel de guerre vers l'Egypte, le Pakistan et l'Arabie Saoudite depuis 2009. Deuxièmement, la Suisse a autorisé principalement l'exportation de systèmes de défense aérienne qui ne s'avèrent pas utilisables contre une population civile.²⁰

ANDERES

DATUM: 31.12.2014
CAROLINE HULLIGER

L'année 2014 est désignée comme une année record pour le **commerce extérieur**. Par rapport à l'année 2013, les exportations suisses ont augmenté de 3,5% totalisant un montant de 208,3 milliards de francs. Elles surpassent ainsi leur précédent record de 2008. L'augmentation des prix a également été plus forte qu'en 2013 avec une augmentation de 1,7%. En regardant de plus près les différentes branches, il faut surtout signaler l'industrie horlogère qui n'a jamais connu autant d'exportations qu'en cette année 2014. Les ventes de la bijouterie et joaillerie ont augmenté de 18%, tandis que celles de l'industrie du papier et des arts graphiques ont reculé de 6%. Les autres branches sont restées à des taux similaires qu'en 2013, se concentrant entre 0 et +5%. Par rapport aux partenaires économiques de la Suisse, il faut signaler le commerce extérieur record avec les États-Unis (+10%) ainsi qu'une hausse de 3% avec ses principaux marchés, c'est-à-dire l'Europe et l'Asie. En somme, le commerce extérieur a pris l'ascenseur vers tous les continents hormis l'Océanie et l'Amérique latine (-2% pour les deux). En revanche, il y a eu moins d'exportations vers l'Inde (-14%), le Brésil (-6%), ainsi que vers les Pays-Bas (-4%), l'Italie (-5%) et la Russie (-11%). En ce qui concerne les importations, elles ont stagné pour la deuxième année consécutive en atteignant 178,3 milliards de francs, soit une légère hausse de +0,4%. Les importations de biens de consommation ont connu une hausse de 3%, tandis que celles des biens d'équipement ont augmenté de 1%. Ce sont surtout les produits énergétiques qui ont connu moins d'entrées (-16,6%). Les importations de matières premières et demi-produits se sont maintenues quasi au même niveau qu'en 2013. La Suisse a moins importé d'Afrique (-15%), mais plus d'Amérique du Nord (+10%). Les importations d'Asie ont augmenté de 6% et celles d'Europe ont faibli de 1%. La balance commerciale a bouclé l'année 2014 avec un excédent historique de 30,0 milliards de francs, soit 6,4 milliards de plus qu'en 2013.²¹

ANDERES

DATUM: 31.12.2014
CAROLINE HULLIGER

Les **exportations de matériel de guerre** ont augmenté de 22 % par rapport à l'année 2013. La Suisse a ainsi exporté pour un montant de 563,5 millions de francs (contre 461,2 millions de francs en 2013), ce qui représente une part de 0,26 % (0,22 % en 2013) des exportations suisses. La Suisse a exporté du matériel dans 72 pays, soit un pays de plus qu'en 2013. Les cinq pays destinataires en tête étaient l'Allemagne, avec des livraisons d'une valeur de 187 millions de francs, suivie de l'Indonésie (121,5 millions), de l'Italie (49,4 millions), des États-Unis (34,6 millions) et de la Grande-Bretagne (20,9 millions). En 2014, le SECO a traité 2477 nouvelles demandes d'exportation (2274 en 2013) et il en a refusé 123 à des pays d'Asie, d'Afrique du Nord et de l'Europe de l'Est pour des raisons liées aux droits de l'homme ou dans des cas d'implication dans un conflit international.²²

BERICHT
DATUM: 31.12.2015
CAROLINE HULLIGER

Les **exportations de matériel de guerre** ont enregistré une baisse de 21% en 2015 par rapport à l'année précédente. Les entreprises suisses ont ainsi exporté pour un montant de 446,6 millions de francs de matériel de guerre (contre 563,5 millions de francs en 2014), ce qui représente une part de 0,16% des exportations suisses. La Suisse a exporté du matériel dans 71 pays. En tête des pays destinataires, nous retrouvons l'Allemagne avec des livraisons d'une valeur de 130,3 millions de francs, suivie de l'Inde (45,5 millions), de l'Indonésie (44,2 millions), des États-Unis (26,3 millions) et de l'Italie (24,4 millions).

En ce qui concerne le respect des non-réexportations, la Suisse a fait valoir son droit de contrôle en envoyant des experts du SECO en Corée du Sud, en Estonie, au Ghana, en Indonésie, en Jordanie, au Liban, à Macao, au Mexique et en Turquie. Les inspections qui y ont été menées ont montré que tous ces pays avaient respectés leur engagement de ne pas réexporter le matériel de guerre sans l'accord de la Suisse. Par ailleurs, le Traité sur le commerce des armes (TCA) adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2013 a été approuvé par les Chambres fédérales et entré en vigueur pour la Suisse le 30 avril 2015.²³

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wirtschaftsordnung

POSTULAT
DATUM: 21.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Selon Marco Chiesa (udc, TI), depuis le Tessin, nombreux sont ceux qui considèrent que l'accès au marché indigène pour les entreprises européennes est plus aisé que l'accès au marché italien pour les entreprises suisses. Il demande donc un rapport du Conseil fédéral sur **les conditions d'accès au marché entre la Suisse et les États limitrophes dans une perspective de réciprocité**. Un tel rapport permettrait de mettre en perspective les conditions d'accès aux marchés et de déterminer la véracité de l'impression susmentionnées.

De son côté, le Conseil fédéral propose de rejeter le postulat. Tout d'abord, il explique que le principe de réciprocité n'implique pas des conditions d'accès similaires d'un marché à l'autre, mais un traitement égalitaire de toutes les entreprises pour l'accès au même marché. Il précise donc que si des différences existent entre la Suisse et l'Italie, elles sont peut-être dues uniquement au système administratif de ces deux espaces économiques, et ne provoquent pas nécessairement une discrimination. Ensuite, il rappelle que le Conseil fédéral publie chaque année un rapport sur le commerce extérieur qui traite des conditions d'accès aux marchés.

Le Conseil national a adopté le postulat par 128 voix contre 56. Le camp bourgeois a imposé sa volonté.²⁴

Öffentliche Finanzen

Direkte Steuern

INTERPELLATION / ANFRAGE
DATUM: 20.11.2002
MAGDALENA BERNATH

In seiner Antwort auf eine Interpellation Pelli (fdp, TI) betreffend **geplante Steueramnestien in der EU** erklärte der Bundesrat, Informationen über Amnestien in anderen Ländern seien schwer zu erhalten, da die Regierungen solche Massnahmen in der Regel kurzfristig bekannt gäben, um weitere Steuerhinterziehungen zu vermeiden. Polen habe einen entsprechenden Gesetzesentwurf gutgeheissen, und in Italien erwäge die Regierung, die Amnestie auf juristische Personen auszudehnen.²⁵

BERICHT
DATUM: 12.11.2014
DAVID ZUMBACH

Die Schweiz schneide im internationalen Vergleich Punkto **Steuerattraktivität für natürliche und juristische Personen** gut ab. Zu diesem Schluss kommt der Bundesrat in einem **Bericht**, den er im November 2014 verabschiedet hat und der unter anderem auf eine Motion Feller (fdp, VD) aus dem Jahr 2013 zurückgeht. Um ihre steuerliche Wettbewerbsfähigkeit im Bereich der juristischen Personen erhalten zu können, müsse die Schweiz, so der Bundesrat, im Rahmen der geplanten Unternehmenssteuerreform III, die die Abschaffung attraktiver, aber international nicht mehr akzeptierter Sonderregelungen vorsieht, jedoch neue, international kompatible Massnahmen treffen. Im Vergleich zu grossen Volkswirtschaften wie den USA, Deutschland, Frankreich oder Italien stünden kleine Volkswirtschaften wie die Schweiz im internationalen Steuerwettbewerb generell stärker unter Druck, attraktive steuerliche

Rahmenbedingungen anzubieten.²⁶

MOTION

DATUM: 20.12.2019
ANJA HEIDELBERGER

Obwohl die Schweiz 2015 das Protokoll zur Änderung des Doppelbesteuerungsabkommens mit Italien in Kraft gesetzt habe, stehe sie noch immer auf der **italienischen schwarzen Liste für die Besteuerung natürlicher Personen**, wodurch für Personen, die von Italien in die Schweiz ziehen wollten, eine Umkehr der Beweislast hinsichtlich des Steuerdomizils vorliege, kritisierte Roberta Pantani (lega, TI). Dies erhöhe den administrativen Aufwand für die Direktbetroffenen und stelle einen Wettbewerbsnachteil für die in der Schweiz tätigen Banken und Unternehmen dar. Deshalb wollte Pantani den Bundesrat im September 2019 mit einer Motion beauftragen, diesbezüglich Abhilfe zu schaffen. Dieser verneinte zwar die Auswirkungen auf die Schweizer Banken, beantragte die Motion aber aufgrund des Mehraufwands für die Betroffenen zur Annahme. In der Wintersession 2019 sprach sich der Nationalrat stillschweigend für das Anliegen aus, nachdem es nach dem Ausscheiden von Pantani aus dem Nationalrat von Lorenzo Quadri (lega, TI) übernommen worden war.²⁷

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Verkehrspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.11.1991
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil fédéral a approuvé l'**accord trilatéral Suisse-Allemagne-Italie** qui constitue un fondement important de la mise en application du traité sur le transit, et des mesures provisoires décidées en 1989 par le gouvernement dans l'attente des transversales alpines. Ce texte a pour but d'améliorer l'offre de transport combiné rail-route et prévoit, à cet effet, d'en élever la capacité d'ici 1994 grâce à des mesures techniques, ainsi qu'au développement de tronçons et de terminaux. Il règle l'adaptation des infrastructures sur les axes du Lötschberg-Simplon et du Gothard, pour que les capacités de ferroutage de la Suisse ne débouchent pas sur des goulets d'étranglement aux frontières. Outre les adaptations techniques, les extensions de réseaux et la construction de terminaux, l'accent est mis sur la suppression d'entraves administratives et sur une harmonisation des tarifs et des horaires.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 16.12.1992
SERGE TERRIBILINI

Le corollaire à **ce traité, et** qui figure dans le même message, est l'**accord trilatéral** entre la République fédérale d'Allemagne, la Suisse et l'Italie sur le trafic combiné rail-route. Ce texte vise à développer les infrastructures de ces pays dans le cadre de la solution transitoire (développement de la capacité des lignes du Lötschberg et du Gothard) dans l'attente des nouvelles transversales alpines. Pour qu'un flot ininterrompu de trafic ferroviaire soit assuré aux frontières suisses, l'accord prévoit la construction de diverses installations au nord et au sud de ces lignes, tels de nouveaux terminaux ainsi que des extensions de réseaux. Les chemins de fer italiens (FS) ont mis en fonction la première partie de la gare de triage de Domodossola 2. Cette installation est un élément capital dans le cadre du doublement de la voie du Lötschberg, de la revitalisation de la ligne du Simplon et de la réalisation des NLFA.

Ces textes **ont été adoptés** à l'unanimité **par le parlement**, malgré l'abstention des écologistes.²⁹

1) Presse vom 29.10.96.

2) Communiqué de presse de l'OFEFP du 4.7.03; communiqué de presse de l'Office fédéral de la culture du 17.7.03; NZZ et LT, 22.1 et 5.6.03; NZZ, 27.1.03; LT et TA, 4.6.03; presse du 4.12.03.

3) FF, 1992, p. 1107 s.

4) Presse des mois d'octobre et novembre; NZZ, 28.11.09; TA, 28.11.09.

5) NZZ, 3.3.10; QJ, 6.3.10; LT et NZZ, 6.5.10.

6) Communiqué du SFI du 23.02.2015

7) BO CE, 2016, p. 21 ss.; BO CE, 2016, p. 240; BO CN, 2015, p. 2064 ss.; BO CN, 2016, p. 571; FF, 2015, p. 6263 ss.

8) Presse du 1.2.90.

9) BO CE, 1990, 976s.; BO CN, 1990, p.2290ss.; FF, III, 1990, p.1721; FF, III, 1990, p.981ss.; Presse du 15.2.90.

10) FF, I, 1991, p. 312 ss.

11) FF, I, 1992, p.1035s.

12) Brodmann (1994). L'économie extérieure de la Suisse en 1994.; FF, II, 1995, p. 103 ss.

13) FF, 2001, p. 778 ss.

14) FF, 2001, p. 778 ss.

15) FF, 2002, p. 1198 ss.58

16) FF, 2002, p. 1198 ss.58

17) FF, 2003, p. 747 ss.; BO CE, 2003, p. 77 ss.; BO CN, 2003, p. 444 ss.; BO CN, 2003, p. 521; BO CE, 2003, p. 373

- 18) FF, 2004, p. 257 ss.; BO CE, 2004, p. 83 ss.; BO CN, 2003, p. 363 ss.
- 19) Medienmitteilung SECO vom 28.2.12.
- 20) Communiqué du DEFR du 26.2.13.
- 21) Communiqué de presse de l'AFD du 3 février 2015
- 22) Rapport sur les exportations de matériel de guerre 2014; Statistique de la SECO des pays importants du matériel de guerre
- 23) Rapport sur les exportations de matériel de guerre 2015; TG, 24.2.16
- 24) BO CN, 2019, pp.564
- 25) AB NR, 2002, V, Beilagen, S. 275 ff.
- 26) Bericht BR vom 12.11.14
- 27) AB NR, 2019, S. 2426
- 28) Presse du 7.11.91.
- 29) BO CE, 1992, p. 918 ss.; BO CN, 1992, p. 2587 ss.; FF, 1992, III, p.1001 ss.; Presse du 3.7.92.